



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION visioconférence

04 avril 2020

Le Secrétariat général

Diffusion : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

Le présent compte-rendu a été adopté en séance du 18 avril 2020.

Membres du Conseil d'administration : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Valérie Contoz, Stéphane Corvée, Malice Devergies, Magali Godin, Nathalie Huet, Julien Laffay, Catherine Levasseur, François Machavoine, Jean-Michel Richard, Thierry Stempfel, Bach-Lien Tran

Excusés : Patricia Corti, Aude Le Gallou, Philippe Le Van, Olivier Place, Jean-Marc Serfaty

Absents : Stéphanie Goeneutte, Emmanuel Justafré, Patrice Lannoy, Bruno Ressouche

Invités : Julien Delmas (responsable du CPL), Paul-André Tramier (Président d'honneur)

Assistent : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN)

0. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration des 24 et 25 janvier 2020

Vote n°1 : validation du compte-rendu du CA des 24 et 25 janvier 2020

Nombre de votants : 15 voix / **13 voix pour**, 2 abstentions

Adoption à la majorité

1. Communication du Président

Florent Chayet évoque les derniers échanges avec le CNOSF liés à la pandémie du Covid-19. Suite au report des JO de Tokyo à l'été 2021, se pose la question de la tenue des Assemblées générales électorales (AGE). Les fédérations sont très partagées sur le sujet. Il y a, tout de même, un vote uniforme sur le fait que les AGE devront se tenir entre novembre 2020 et le premier trimestre 2021. Cette proposition a été présentée par Denis Masseglia au ministère des Sports et le CNOSF est dans l'attente de son retour. La mission des DTN serait malgré tout maintenue de fait jusqu'aux JO.

Florent Chayet informe le CA que le BF propose le report de l'AG ordinaire aux 12 et 13 septembre 2020. Les premières mesures pour le déconfinement de la population pourraient se faire d'ici deux à trois semaines au mieux, et très certainement de manière progressive, par catégories de population. Il est donc très aléatoire d'imaginer pouvoir anticiper avant septembre prochain.

1.2 Communication du Secrétaire général

Assemblée générale ordinaire

Jean-Michel Richard revient sur le fonctionnement actuel du BF et du CA dont tous les membres ont été informés cette semaine : un BF en visioconférence tous les samedis, un CA en visioconférence un samedi sur deux. Les comptes-rendus sont rédigés dans les plus brefs délais et diffusés avec les convocations et l'ordre du jour le mercredi suivant. Il est demandé aux VP de faire parvenir les points qu'ils souhaitent inscrire à l'ordre du jour le mardi au plus tard.

Il fait part de la mise en place de trois cellules baptisées Covid-19, une dédiée au sportif, une pour les finances et une pour le secteur administratif.

La cellule administrative s'est réunie hier, vendredi 03 avril, et a principalement réfléchi à l'organisation des AG et, plus particulièrement, à la tenue des élections en prenant en compte les informations du CNOSF ainsi que les décrets et ordonnances parus durant la semaine.

Compte tenu des points suivants :

- Parution d'un décret qui repousse de trois mois la date de clôture des comptes, soit au 30 septembre 2020,
- Obligation d'une période minimum de deux mois entre la tenue de l'AG ordinaire et celle de l'AG électorale avec un dépôt des listes un mois avant l'AGE,

la cellule administrative propose la tenue de l'AG ordinaire les 12 et 13 septembre 2020.

Se pose alors le problème du débat et du vote sur la nouvelle gouvernance et la réforme des statuts. Après échange, il en ressort que le projet de réforme de la gouvernance ne doit pas être abandonné à cause de la crise sanitaire et qu'en cas d'impossibilité de réunir un CA en présentiel en juin, ce sujet sera traité par visioconférence.

Dans l'état actuel de la pandémie, l'impossibilité d'avoir la moindre visibilité sur la situation, ne serait-ce qu'à un mois, est problématique pour l'établissement du calendrier administratif.

2. Points soumis au vote du Conseil d'administration

2.1 Secteur Administratif

Assemblée générale électorale

Compte tenu des points évoqués plus haut, la cellule administrative propose, outre la tenue de l'AG ordinaire les 12 et 13 septembre 2020, afin de pouvoir organiser sereinement la campagne électorale, de repousser l'AGE à la date du 12 décembre 2020.

Vote n°2 : organisation de l'Assemblée générale ordinaire les 12 et 13 septembre 2020 (sous réserve que le déconfinement ait eu lieu et que les regroupements soient de nouveau autorisés)

Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**

Adoption à l'unanimité

Vote n°3 : maintien de l'Assemblée générale électorale le 14 novembre 2020

Nombre de votants : 15 voix / **13 voix pour**, 1 voix contre, 1 abstention

Adoption à la majorité

2.2 Secteur Diversité des Pratiques

2.2.1 Modifications championnat de France interclubs

Vote n°4 : validation des propositions du secteur Diversité des Pratiques relatives aux modifications des points GUI04.07, GUI04.07A2, GUI04.04A4, GUI04.07A5 et GUI04.A6 telles que présentées dans la note

Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**

Adoption à l'unanimité

2.2.2 Modifications des règlements des tenues et publicité

Vote n°5 : validation des propositions du secteur Diversité des Pratiques relatives aux modifications du règlement tenues et publicité

Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**

Adoption à l'unanimité

2.2.3 Modifications RGC

Vote n°6 : validation des propositions du secteur Diversité des Pratiques relatives aux modifications du RGC

Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**

Adoption à l'unanimité

2.2.4 Modifications coefficients classement

Vote n°7 : validation des propositions du secteur Diversité des Pratiques relatives aux modifications du règlement des classements de la FFBaD

Nombre de votants : 15 voix / **14 voix pour**, 1 abstention

Adoption à la majorité

3. Points d'information / d'actualité des secteurs

3.1 Point d'information sur les cellules Covid-19

Jean-Michel Richard présente les cellules Covid-19 dont le principe est de proposer au BF et au CA des solutions aux diverses difficultés induites par la pandémie. Trois cellules ont été identifiées et créées, composées chacune de 8 membres maximum : élus du BF, élus du CA dont on souhaite l'expertise ainsi que des salariés.

- Cellule sportive :
 - Responsable : Bach-Lien Tran
 - Membres : David Angelats, Pascal Bildstein, Patricia Corti, Magali Godin, Catherine Levasseur, Philippe Limouzin, François Machavoine, Fabrice Vallet.
- Cellule finances :
 - Responsable : Christian Barthel
 - Membres : David Angelats, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Magali Godin, Sébastien Motard, Paul-André Tramier, Bach-Lien Tran, Alicia Volant.
- Cellule administrative :
 - Responsable : Jean-Michel Richard
 - Membres : Céline Berton, Pascal Bildstein, Francelyse Brun-Adam, Emilie Coconnier, Stéphane Corvée, Sonia Kaced, Julien Laffay.

La première réunion de la cellule sportive se tiendra lundi 06 avril et portera sur les ICN, ICR, ICD et les qualifications au Championnat d'Europe.

La cellule finances entame une réflexion sur les incidences financières de la pandémie et va se rapprocher des divers responsables de secteurs afin de faire le point sur les décalages, reports et annulations qui les concernent. Elle va aussi prendre contact avec les OD sur les mêmes sujets et afin de recenser les impacts financiers de la crise sanitaire.

La cellule administrative fera, pour la semaine prochaine, une synthèse des informations qui lui sont parvenues ces derniers jours (décrets, ordonnances) qui aident à la prise de décisions, afin de la faire parvenir au CA, aux OD, et en permettre l'accès au plus grand nombre.

Fin de la séance à 12h10